

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: LITHSOLVENT AS
UFI	: N93G-W3U9-3605-SKE2
Groupe de produits	: Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle
Spec. d'usage industriel/professionnel	: Réservé à un usage professionnel utilisation en système fermé
Utilisation de la substance/mélange	: Inhibiteur pour nettoyage acide
Fonction ou catégorie d'utilisation	: Inhibiteurs de corrosion

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

KEBO FRANCE
21 rue, François de Tessan
77330 OZOIR LA FERRIERE - FRANCE
T 33.(0).1.60.02.76.00 - F 33.(0).1.64.40.11.43
contact@kebo-france.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Mélanges: FDS < 2015 : Afficher uniquement les informations CLP

Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4	H302
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B	H314
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1	H318
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1	H400
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16	

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

LITHSOLVENT AS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

GHS07

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Contient :

ALCOOL GRAS ETHOXYLE; Thiocyanate de sodium; CHLORURE DE BENZALKONIUM

Mentions de danger (CLP) :

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence (CLP) :

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 - Ne pas respirer les brouillards, aérosols, vapeurs.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection du visage, un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment avec de l'eau et du savon.

P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 - Recueillir le produit répandu.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis

vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

Composant	
CHLORURE DE BENZALKONIUM (63449-41-2)	PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis
Thiocyanate de sodium (540-72-7)	PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

LITHSOLVENT AS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
ALCOOL GRAS ETHOXYLE	N° CAS: 61827-42-7	< 25	Acute Tox. 4 (Oral), H302 (ATE=500 mg/kg de poids corporel) Eye Dam. 1, H318
CHLORURE DE BENZALKONIUM	N° CAS: 63449-41-2 N° CE: 264-151-6 N° Index: 612-140-00-5 N° REACH: 01-2119965180-41	< 10	Acute Tox. 4 (Oral), H302 (ATE=800 mg/kg) Acute Tox. 4 (Dermal), H312 (ATE=2800 mg/kg) Skin Corr. 1B, H314 Aquatic Acute 1, H400
Thiocyanate de sodium	N° CAS: 540-72-7 N° CE: 208-754-4 N° Index: 615-030-00-5 N° REACH: 01-2119543700-47	< 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 (ATE=500 mg/kg de poids corporel) Acute Tox. 4 (Dermal), H312 (ATE=1100 mg/kg de poids corporel) Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 (ATE=1,5 mg/l/4h) Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 3, H412

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Enlever tout vêtement souillé.
Premiers soins après inhalation	: En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin. Permettre au sujet de respirer de l'air frais.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Faire boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés	: pas connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Non inflammable.
Danger d'explosion	: Pas connu.
Reactivité en cas d'incendie	: non réactif.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: oxyde de carbone, d'azote et dioxyde de soufre. Vapeurs corrosives.

LITHSOLVENT AS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Évacuer la zone. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Évacuer la zone. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Protection en cas d'incendie	: Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Bottes, gants caoutchouc, lunettes.
Procédures d'urgence	: Eloigner le personnel superflu. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Gants de protection. Lunettes de sécurité.
Procédures d'urgence	: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Recueillir le produit répandu. Utiliser un matériau absorbant tel que le sable.
Procédés de nettoyage	: Recueillir le produit répandu. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.
Autres informations	: Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour les déchets voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Pas de danger particulier.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
Conditions de stockage	: Conserver dans l'emballage d'origine. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Tenir à l'écart de sources d'ignition. Stocker à l'abri du gel.
Produits incompatibles	: Pas connu.
Matières incompatibles	: Pas connu.
Durée de stockage maximale	: ≤ 3 année
Informations sur le stockage en commun	: Ne pas stocker avec des produits alimentaires et les aliments pour animaux.
Lieu de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé.
Prescriptions particulières concernant l'emballage	: 1000 kg - 200 kg - 60 kg.
Matériaux d'emballage	: Polyéthylène.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

utilisation industrielle. Utilisation professionnelle.

LITHSOLVENT AS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité. Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2.2. Protection de la peau

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Protection contre les dangers thermiques:

Pas nécessaire.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations:

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: jaunâtre (dans le temps le produit se colore en brun).
Apparence	: Liquide.
Odeur	: perceptible.
Seuil olfactif	: Pas disponible

LITHSOLVENT AS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: -2 °C
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Pas disponible
Propriétés explosives	: Non applicable.
Propriétés comburantes	: non applicable.
Limites d'explosivité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: Pas disponible
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Pas disponible
pH solution	: 6,2 – 8,2 à 20°C , à 10% dans l'eau
Viscosité, cinématique	: Pas disponible
Solubilité	: Totalement miscible dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Pas disponible
Masse volumique	: Pas disponible
Densité relative	: ≈ 1
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Pas disponible
Taille d'une particule	: Non applicable
Distribution granulométrique	: Non applicable
Forme de particule	: Non applicable
Ratio d'aspect d'une particule	: Non applicable
État d'agrégation des particules	: Non applicable
État d'agglomération des particules	: Non applicable
Surface spécifique d'une particule	: Non applicable
Empoussiéragement des particules	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Dans les emballages d'origine, le produit peut être conservé au moins 2 ans. Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir rubrique 7).

10.5. Matières incompatibles

Peut être corrosif pour les métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

LITHSOLVENT AS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

LITHSOLVENT AS	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Irritant. Corrosif pour les muqueuses/les yeux
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Indications complémentaires	: Selon données du fournisseur des matières premières
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

LITHSOLVENT AS	
CL50 - Poisson [1]	1 – 10 mg/l pour la truite arc en ciel
CE50 - Crustacés [1]	< 1 mg/l sur 48 h
CE50 72h - Algues [1]	< 1 mg/l

CHLORURE DE BENZALKONIUM (63449-41-2)	
CL50 - Poisson [1]	0,85 mg/l truite arc en ciel
CE50 - Crustacés [1]	0,016 mg/l
CE50 72h - Algues [1]	0,03 mg/l Selenastrum capricornutum

12.2. Persistance et dégradabilité

LITHSOLVENT AS	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable à 60%.

CHLORURE DE BENZALKONIUM (63449-41-2)	
Persistance et dégradabilité	Biodégradable à 60%.
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,13 g O ₂ /g substance

LITHSOLVENT AS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

12.3. Potentiel de bioaccumulation

CHLORURE DE BENZALKONIUM (63449-41-2)

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	0,5 – 1,58
--	------------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

LITHSOLVENT AS

PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis

vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis

Composant

CHLORURE DE BENZALKONIUM (63449-41-2)	PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis
---------------------------------------	---

Thiocyanate de sodium (540-72-7)	PBT: non pertinent – pas d'enregistrement requis vPvB: non pertinent – pas d'enregistrement requis
----------------------------------	---

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.7. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationale en vigueur.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Traiter comme un déchet.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Détergent recommandé: eau. Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminer.
Indications complémentaires	: Déchets industriels.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG

ADR	IMDG
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	
UN 1760	UN 1760
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Liquide corrosif nsa (contient du chlorure de benzalkonium)	Liquide corrosif nsa (contient du chlorure de benzalkonium)

LITHSOLVENT AS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

ADR	IMDG
Description document de transport	
UN 1760 Liquide corrosif nsa (contient du chlorure de benzalkonium) (Chlorure de benzalkonium), 8, III, (E), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	UN 1760 Liquide corrosif nsa (contient du chlorure de benzalkonium) (Chlorure de benzalkonium), 8, III, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
8	8
14.4. Groupe d'emballage	
III	III
14.5. Dangers pour l'environnement	
Dangereux pour l'environnement: Oui	Dangereux pour l'environnement: Oui Polluant marin: Oui
Pas d'informations supplémentaires disponibles	

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Règlement du transport (ADR) : Soumis aux dispositions
Code de restriction en tunnels (ADR) : E

Transport maritime

N° FS (Feu) : F-A
N° FS (Déversement) : S-B

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles

Code	Description
RG 66	Rhinites et asthmes professionnels

LITHSOLVENT AS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 3, Très dangereux pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)
Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Réglementations nationales danoises : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs
Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

Suisse

Classe de stockage (LK) : LK 8 - Matières corrosives
Ordonnance sur les produits chimiques (RS 813.11) : Groupe 2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Révision - Voir : *.

Conseils de formation : Ce produit est exclusivement destiné à l'usage décrit sur l'emballage.

Texte intégral des phrases H et EUH	
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

LITHSOLVENT AS

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.